



CTMESR du 22 mars 2021

### Déclaration liminaire Sud éducation – Sud Recherche EPST

Les universités sont encore largement fermées et les étudiant-e-s dans une précarité sociale, une détresse psychologique et une incertitude pédagogique sans précédent ; l'ensemble de la communauté tient à bout de bras un enseignement supérieur et une recherche que le ministère continue d'affaiblir, précariser et libéraliser avec la Loi de Programmation de la Recherche, une loi pourtant rejetée massivement par la communauté. Et c'est dans ce contexte que la ministre a tenté un contre-feu médiatique digne de son collègue de l'Éducation nationale dont nous avons déjà dénoncé les propos devant cette même instance.

Que la ministre reprenne les termes de l'extrême-droite à travers sa dénonciation du mythe, du fantasme de « l'islamo-gauchisme » marque une fois de plus la volonté du gouvernement de mise au pas de l'Université et de son personnel. Nous avons déjà connu ces derniers mois de la part de ce gouvernement une volonté de restriction des libertés académiques et de la recherche, de criminalisation des mobilisations universitaires. Cette fois-ci, toutes les limites ont été franchies.

En demandant au CNRS (et donc à ses agentes et agents) à travers l'Alliance Athéna de mener des enquêtes sur des « courants de recherche », la ministre piétine les fondements même de la recherche publique. C'est d'ailleurs le sens du refus de l'alliance Athéna et du CNRS de conduire de telles études qui, pour citer le communiqué de l'alliance Athéna « *ne reposeraient pas sur le respect des règles fondatrices de la pratique scientifique, qui conduiraient à remettre en question la pertinence ou la légitimité de certains champs de recherche, ou à mettre en doute l'intégrité scientifique de certains collègues.* »

Mme Vidal veut-elle instituer une police de la pensée ? Interdire certaines thématiques de recherche (telles les études postcoloniales ou décoloniales, ou les travaux portant sur les discriminations raciales, etc.), comme c'est le cas dans certaines universités en Hongrie, Brésil ou Roumanie ?

Derrière ces propos, il y a, plus que le « gauchisme », la stigmatisation de l'Islam et de ses pratiquant-e-s, ou supposé-e-s comme tel-les. Ce n'est pas un hasard si la ministre a professé ces attaques au moment où se discutait le projet de loi contre les « séparatismes », projet de loi stigmatisant et discriminatoire. La rhétorique est classique dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale : masquer les responsabilités de l'État et du ministère dans la situation dramatique dans laquelle se trouvent l'Université et la recherche aujourd'hui et allumer des contre-feux.

À travers les projets de loi « séparatismes » et « sécurité globale », le gouvernement s'attaque frontalement à nos libertés fondamentales ; à travers les propos de la ministre, il menace aujourd'hui les libertés académiques et la possibilité d'un enseignement et d'une recherche critiques.

Pour SUD Éducation et SUD Recherche EPST : Tout gouvernement qui se prétend démocratique, doit accepter les critiques nées de l'analyse scientifique de ses actions. S'attaquer à l'université, c'est s'attaquer à un lieu de construction d'un savoir critique. Les libertés académiques et de recherche sont fondamentales et non négociables, pour une recherche et un enseignement supérieur émancipateurs et débarrassés d'injonctions idéologiques comme économiques et ce, d'où qu'elles viennent. SUD Éducation et SUD Recherche EPST réaffirment leur opposition aux lois « séparatisme » et « sécurité globale » comme à la loi de programmation de la recherche.

Si Madame la ministre était si soucieuse des libertés académiques, laisserait-elle la cour des comptes penser que cette dernière est compétente pour suggérer des restructurations majeures de la recherche, hier avec l'Irstea et l'Inra, aujourd'hui avec l'IRD et le CNRS ?

Si Madame la ministre s'intéressait réellement à la souffrance du personnel, à celle des étudiantes et étudiants, se laverait-elle les mains de situations comme celle de l'université des Antilles, où les conditions de travail continuent à se dégrader gravement malgré les alertes répétées de nos collègues depuis deux ans ?

Accepterait-elle que la crise sanitaire serve de prétexte à une évolution des formes d'enseignement renvoyant toujours plus les étudiant-e-s les plus fragiles à leur isolement, les éloignant du support de leurs camarades de promotions et des enseignant-e-s ?

Mais non, manifestement, libertés académiques ou souffrance ne sont que des mots pour appuyer un discours parsemé de formules aux relents nauséabonds.